No. 5

www.ffjudo.com

Juin 2015

Dojo info club

L'ESSENTIEL

La licence dématérialisée - *page* **2**

AU SERVICE DES CLUBS

La nouvelle gouvernance et les clubs - *page* **12**

Descriptif des formations / diplômes de la FFJDA - *page* **19**

LA FÉDÉRATION EN ACTION

Les enjeux de la culture judo - *page* **20**

Stage de Crozon - *page* **22**

Stage au Japon - *page* **24**

Stage judo et handicap - *page* **25**

Stages à venir - *page* **26**

Les jeux européens de Bakou 2015 - *page* **27**

Paris grand-slam 2015 - *page* **28**

Rétrospective - *page* **28**

Retrouvez tous les dojo info !

CLIQUEZ ICI

EDITO

Le 4e numéro du Dojo info club a été lu 3 312 fois !

Le monde change de plus en plus vite ! Notre fédération, attachée à sa culture et à la philosophie du judo, se doit également d'évoluer.

Le judo est né au Japon dans une période de bouleversement de la société japonaise qui s'ouvrait au monde occidental. Le judo, bien qu'issu des arts ancestraux de la guerre, est une activité basée sur des grands principes éducatifs au service de l'Homme et de la société. Plus ancrée sur des principes généraux éducatifs que sur un état, le judo est de ce fait très ouvert à l'adaptation à son environnement.

Le respect de la culture n'est pas synonyme d'immobilisme pour le judo mais l'adaptation au contexte et l'optimisation des moyens sont ses principes fondamentaux.

Nous sommes la première fédération à avoir adopté la configuration des nouveaux territoires votée par le gouvernement qui sera mise en place pour le niveau sportif progressivement à partir de janvier 2016 et pour l'administration des régions dès juin 2015.

Avec un peu de retard sur d'autres fédérations, car nous voulions en mesurer l'impact, nous allons totalement dématérialiser la "licence" et son administration. Cette dématérialisation ajoutera des services que le "tout papier", peu écologique, ne nous permettait pas de mettre en place.

Le présent Dojo Info est à votre service pour mieux appréhender ces nouveautés présentées aux Assises /Assemblée Générale de Chambéry en avril dernier.

Notre fédération fêtera son 70e anniversaire dès novembre 2016, non pour une commémoration solennelle, mais pour le célébrer dans l'action et dans l'énergie qui assurent son renouvellement permanent, conformément à la leçon de nos Anciens.

Jean-Luc Rougé
Président de la FFJDA

LA LICENCE DÉMATÉRIALISÉE

Pour la première fois cette année, la licence 2015-2016 sera entièrement dématérialisée puisque la demande de licence se fera uniquement en ligne. La carte licence sera dématérialisée et disponible dans l'espace du licencié pour être téléchargée et imprimée dans une version personnalisée.

Prise de licence : comment procéder ?

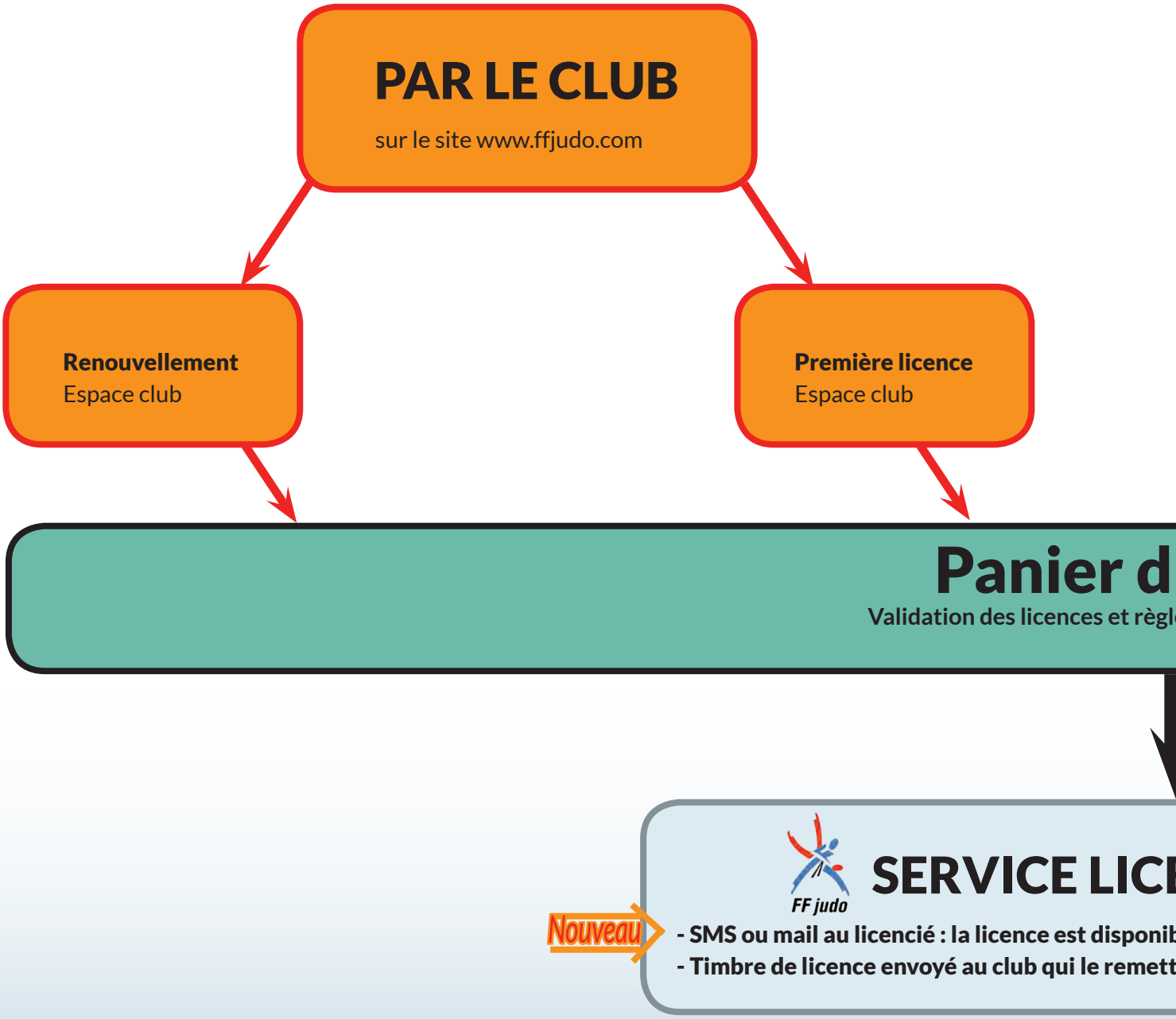

- **AVANTAGE pour le club : GAIN DE TEMPS et FIABILITE**

Les adhérents qu'ils soient nouveaux ou anciens peuvent faire la démarche individuellement de demander une licence – en toute sécurité juridique. La demande sera stockée automatiquement dans le panier du club ce qui permet de gagner une étape dans la procédure d'inscription et éviter les erreurs de saisies.

- **AVANTAGE pour l'adhérent : SOUPLESSE**

La prise de licence peut se faire en dehors du club à n'importe quel moment avec un ordinateur ou un mobile. Une fois licencié, l'adhérent peut imprimer sa licence dans son espace licencié et consulter les informations relatives à son parcours.
Il reçoit en complément par l'intermédiaire du club un timbre de licence pour son passeport avec un QR-Code correspondant à sa licence. Il peut imprimer sa carte de licence.

PAR LE LICENCIÉ

Nouveau
- sur le site www.ffjudo.com
- par l'application mobile

Renouvellement
- Rubrique prise de licence
- Rubrique espace licencié

Première licence
- Rubrique prise de licence

u club

ement uniquement par le club

ENCES FFJDA

ble dans "l'espace licencié"
tra au licencié (à coller dans le passeport sportif)

Attention important

Le licencié doit remettre à son club son dossier pour valider l'inscription :
- le formulaire licencié signé
- le certificat médical
- le règlement de la licence et de la cotisation au club

Ce dossier doit être conservé par le club.

2 possibilités pour prendre sa licence :

- **1e possibilité : par le club dans son espace club**

Saisie d'une nouvelle demande pour un nouvel adhérent (formulaire électronique)
Renouvellement pour un ancien adhérent en cochant la case dans le listing des licenciés de la saison passée (attention à vérifier les informations sur le formulaire électronique)

Retrouvez les explications (PDF) pour la prise de licence via internet pour les clubs.

CLIQUEZ ICI

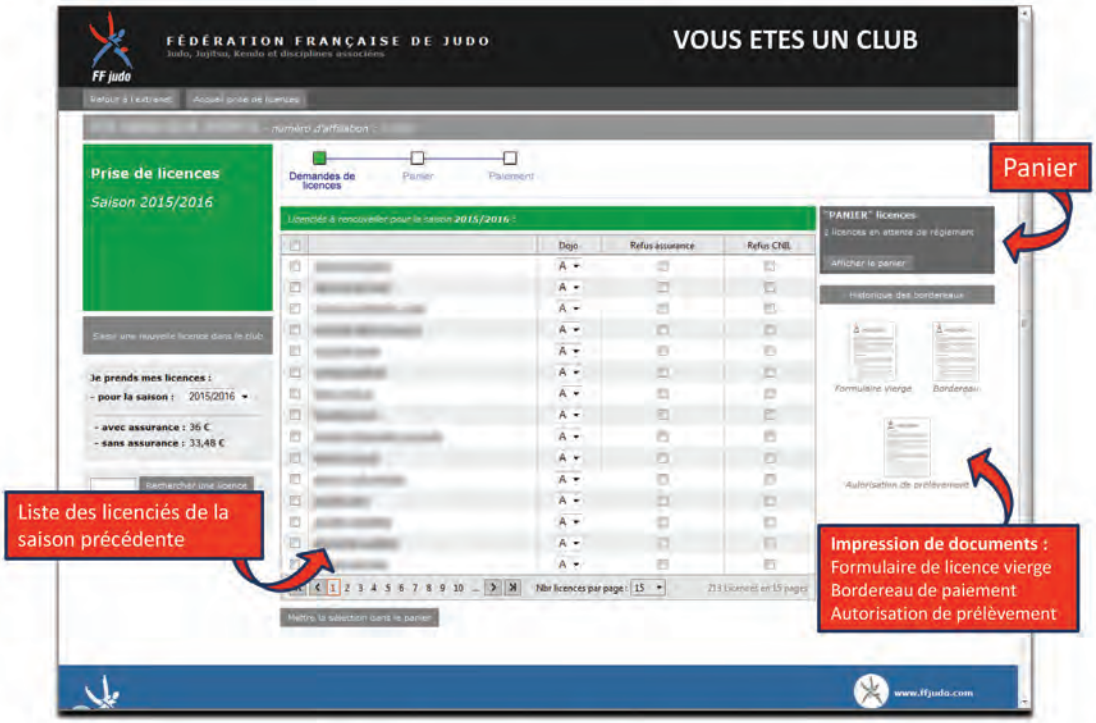

VISUEL DE LA PAGE « PRISE DE LICENCES »

Renouvellement des licenciés du club

A partir de la liste des licenciés de la saison précédente

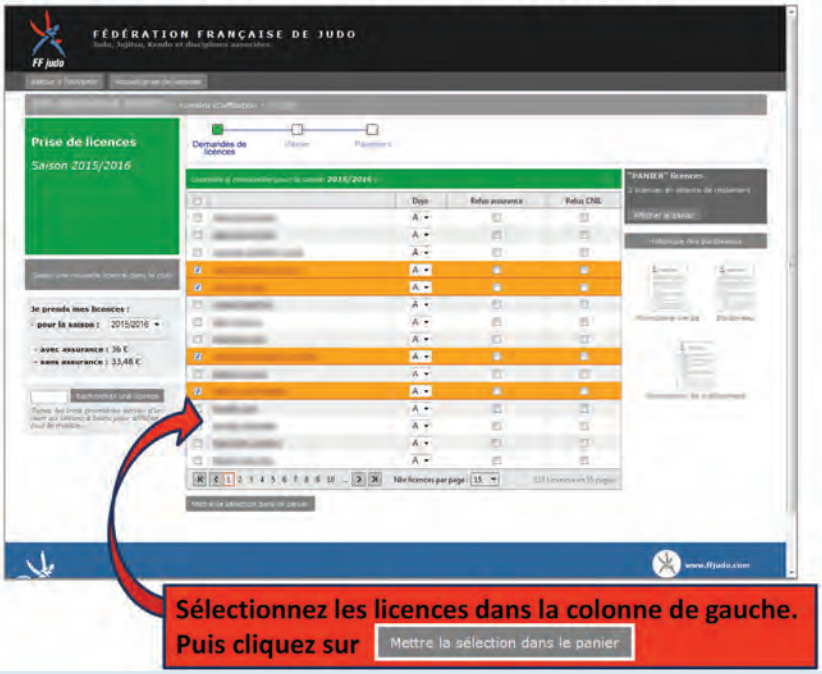

Renouvellement des licenciés du club avec modification d'une licence

A partir de la liste des licenciés de la saison précédente, cliquez sur le nom d'un licencié pour ouvrir sa fiche et effectuer la ou les modification(s).
Puis cliquez sur Mettre dans le panier

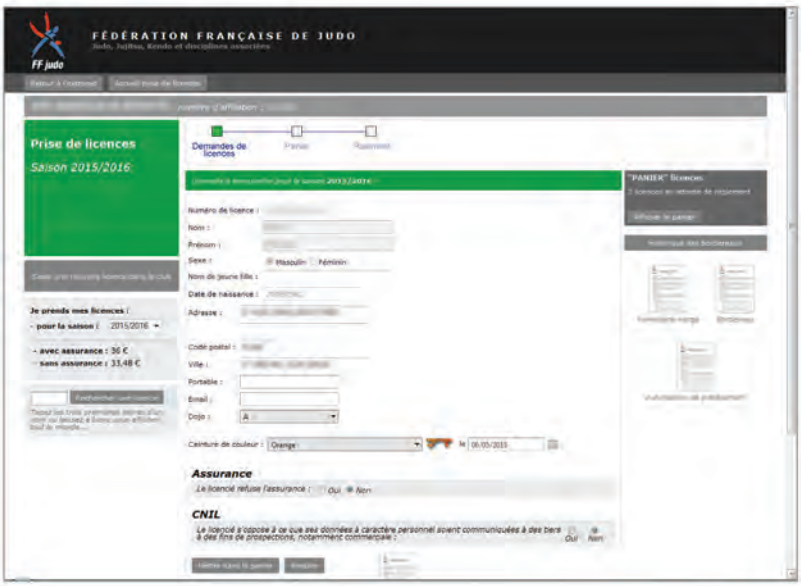

Nouveau licencié dans le club

1. Pour une première licence
2. La personne a déjà été licenciée

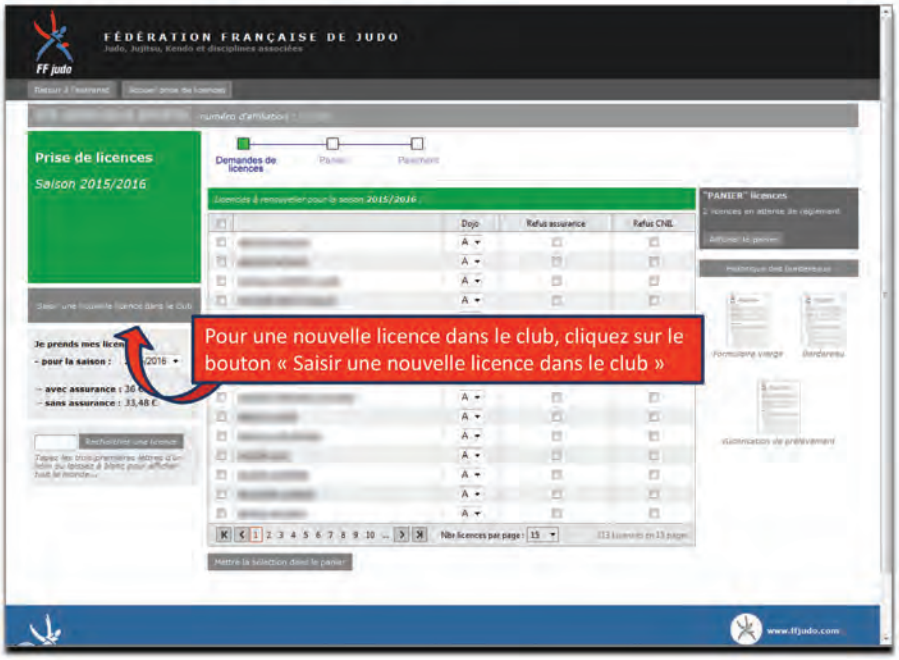

Nouveau licencié dans le club

1. Pour une première licence :

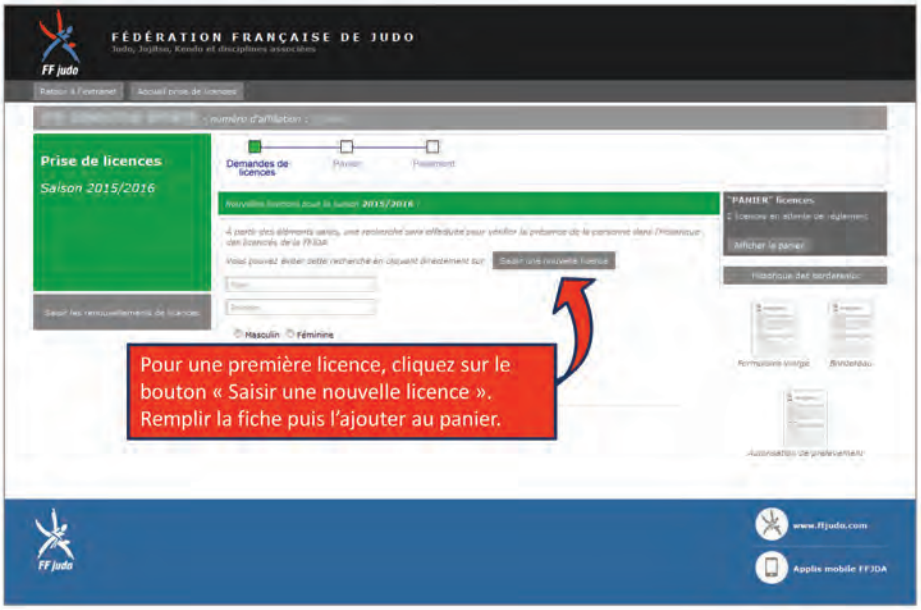

Nouveau licencié dans le club

2. Si la personne a déjà été licenciée :

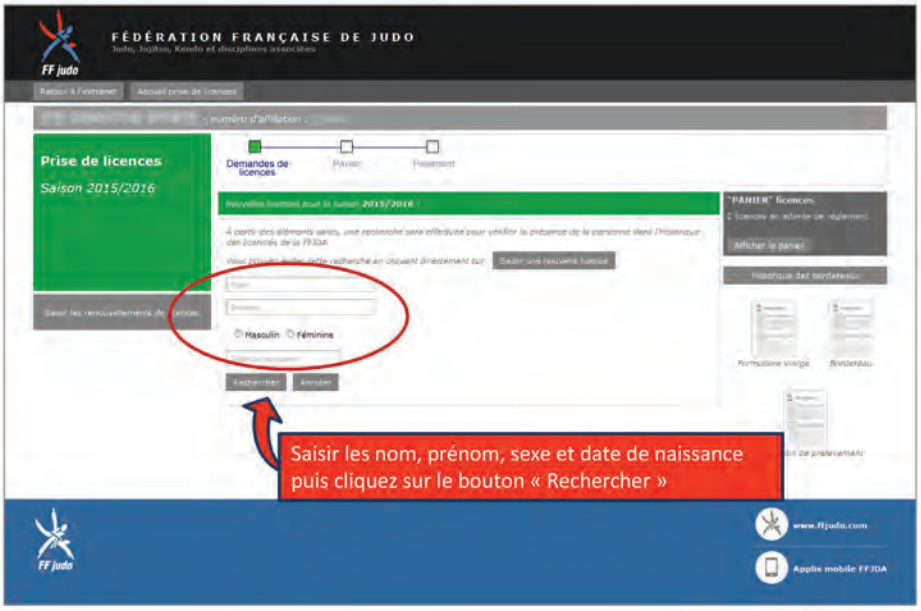

Nouveau licencié dans le club

2. Si la personne a déjà été licenciée, suite …

Validation des demandes de licences

Après avoir enregistré vos demandes de licences, vous pouvez accéder à votre panier en cliquant sur « Afficher le panier »

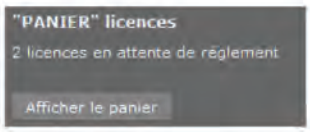

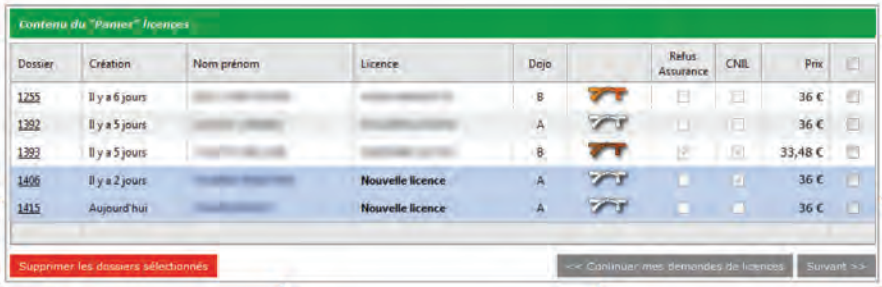

Cliquez sur un numéro de dossier pour modifier une demande de licence ou pour la supprimer

Sélectionnez les demandes de licences à régler puis cliquez sur le bouton « Suivant » pour passer à l'étape suivante.

! Les demandes de licences saisies par le licencié depuis son application mobile ou son Espace licencié viendront s'ajouter automatiquement à votre panier pour validation par le club.

Paiement des demandes de licences

Un récapitulatif vous permet de vérifier l'exactitude de votre demande :

		Quantité	Prix unitaire	Montant
Carte d'adhésion ceinture de couleur	Avec assurance	2	36 €	72 €
	Sans assurance		33,48 €	
Carte d'adhésion ceinture noire	Avec assurance		36 €	
	Sans assurance		33,48 €	
	Total	2		72 €

Sélectionnez votre mode de paiement pour terminer cette étape :

Choisissez votre mode de réglement :

Vous avez une autorisation de prélèvement enregistrée à la Fédération vous pouvez donc régler par prélèvement

Réglez par carte bancaire avec paybox

ATTENTION : aucun autre mode de paiement n'est accepté pour la prise de licence par Internet.

Edition du bordereau de paiement

Vérification de vos données :

Adresse de livraison :
Correspondant

Le montant du bordereau à régler est de 72 €

Vous avez sélectionné un réglement par prélèvement.

Pour information : le prélèvement est effectué environ 7 jours après la validation du bordereau.

<< Précédent | Valider la création du bordereau

Puis cliquez sur le bouton « Valider la création du bordereau »

- Si vous avez choisi de régler votre bordereau par **prélèvement**, votre demande est enregistrée immédiatement.
- Si vous réglez par **carte bancaire**, vous êtes redirigé automatiquement vers le site de paiement sécurisé

Paiement sécurisé par paybox

- **2e possibilité : Par l'adhérent**

Tout licencié déjà adhérent à un club ou toute personne qui souhaite s'inscrire dans un club peut demander sa licence par internet par le lien site prise de licence en ligne ou grâce à la **NOUVELLE APPLICATION MOBILE**. L'adhérent devra ensuite constituer son dossier d'inscription et se rendre au club avec son certificat médical. Le règlement de la licence est à effectuer au club avec la cotisation.

Retrouvez les explications pour la prise de licence via internet et les smathphones pour les licenciés.

CLIQUEZ ICI

Une affiche de promotion de l'application (mobile) avec le QRcode permettant de la télécharger est disponible pour les clubs sur le lien suivant et sur le site fédéral. Affichée dans le club, les forums et dans votre commune, l'affiche permet de faire de la publicité et d'inciter à une prise de licence directe et rapide pour toute personne intéressée (même si le club est fermé).

Téléchargez l'affiche.

CLIQUEZ ICI

La prise de licence par internet en toute sécurité juridique

La prise de licence en ligne **par le futur licencié** garantit sa prise de connaissance des informations obligatoires notamment concernant les assurances.
La signature du formulaire imprimé par le licencié permet au club de se garantir vis-à-vis de ces obligations d'information.
La personne qui fait sa demande de licence sur internet ou par l'application mobile peut imprimer et signer son formulaire de demande de licence et le remettre au club avec son dossier d'inscription (gain de temps).
Dans le cas où la saisie est effectuée par le club, celui-ci doit **nécessairement** faire signer le formulaire de demande de licence par le licencié et le conserver afin de se garantir quant à l'obligation d'information.

Questions/réponses sur la licence

Toutes les questions que vous vous posez sur la licence trouveront une réponse sur l'adresse mail : licencedematerialisee@ffjudo.com

La licence en bref...

- Prix saison 2015-2016 :
36€ avec assurance accidents corporels
33,48€ sans assurance accidents corporels

- Validité : 1er septembre - 31 août

Carte de licence dématérialisée et espace du licencié

Dans son espace, le licencié peut à tout moment :

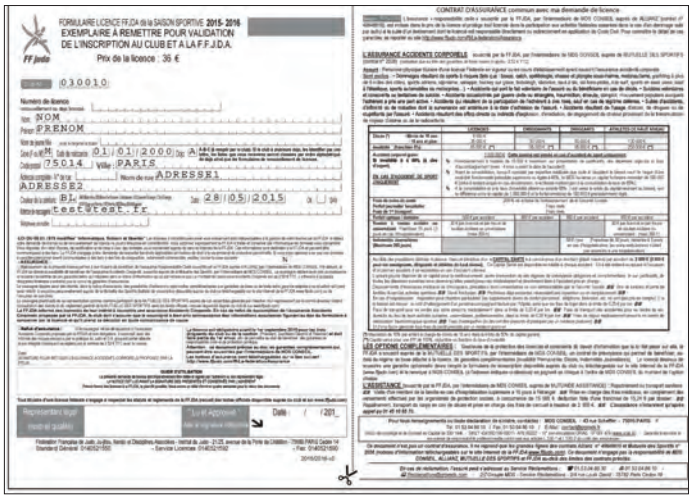

Imprimer son formulaire de demande de licence

Imprimer une attestation de licence avec sa carte licence

Imprimer une attestation de grade s'il est titulaire de la ceinture noire

LA NOUVELLE GOUVERNANCE ET LES CLUBS

Un découpage territorial réorganisé – un contexte économique et social difficile – une réforme des rythmes scolaires peu favorable au monde sportif et de nombreuses réformes bousculent nos habitudes. L'assemblée générale de Chambéry a décidé de réagir sans résister au changement, mais en appliquant les principes du judo, l'utilisation à son profit de toutes les forces, qu'elles soient positives ou négatives, et l'anticipation.

Nouvelle gouvernance / nouveaux statuts

La FFJDA, première fédération sportive à mettre en place la réforme territoriale.

Depuis plus de 20 ans, le découpage politique de la France et les compétences des différentes collectivités sont reconnues trop lourdes et pas assez complémentaires. Redécouper les régions fédérales sans réorganiser et optimiser le système de gouvernance, serait perdre une opportunité rare.
Nouvelle gouvernance, principes et application (mise en place en 2016) :

- **Une nouvelle gouvernance basée sur l'interpénétration de tous les niveaux de décision de la FFJDA : les comités départementaux, les ligues régionales, le comité directeur national et le bureau exécutif (chaque structure aura un pouvoir décisionnel dans le niveau supérieur).**

Les 5 600 **clubs** sont le centre de la FFJDA.

11 200 représentants
→ AG comité

255 délégués (fédéraux et régionaux).
→ Ils orientent et contrôlent les comptes, actions et projets fédéraux à chaque niveau de la fédération.
→ Ils élisent le conseil d'administration fédéral :
→ collège A : liste bloquée (président, secrétaire général, trésorier et autres membres)
→ collège B : présidents de ligue

Les OTD (comités et ligues) sont au service des clubs.

Comités : la proximité fédérale auprès des clubs
- Aide à la réalisation des animations
- Missions sportives (championnats, stages, etc.)
- Développement auprès des nouvelles collectivités (communautés de communes, conseil départemental, métropole)

Ligues : Stratégie régionale et coordination
- Equipe Technique Régionale
- Parcours d'excellence sportive
- Formation
- Cluture judo
- Grades
- Pôle Régional d'Administration et de gestion
- Centre d'accompagnement territorial (pour les clubs)
- Groupement d'employeurs

Les dirigeants des organismes territoriaux délégataires

Doivent être ceinture noire
Dérogation pour les comités, à l'exception du président (obligatoirement ceinture noire), les membres non ceinture noire doivent représenter **moins** de 50% du comité directeur (exemple : si 10 membres, maximum 4 non ceinture noire)

Un double principe

- **Déconcentration** de l'administration et de la gestion (application des principes et décisions fédérales)
- **Décentralisation** de l'activité : davantage d'autonomie pour la gestion de l'activité, les sélections, les championnats, etc. et prise en compte des intérêts économiques des clubs et des licenciés.

Les instances dirigeantes de comités et de ligues

Efficacité et cohésion : scrutin de liste et non plus individuel

Utilisation optimale de l'énergie
Entraide et prospérité mutuelle
Nos principes guident nos actions.

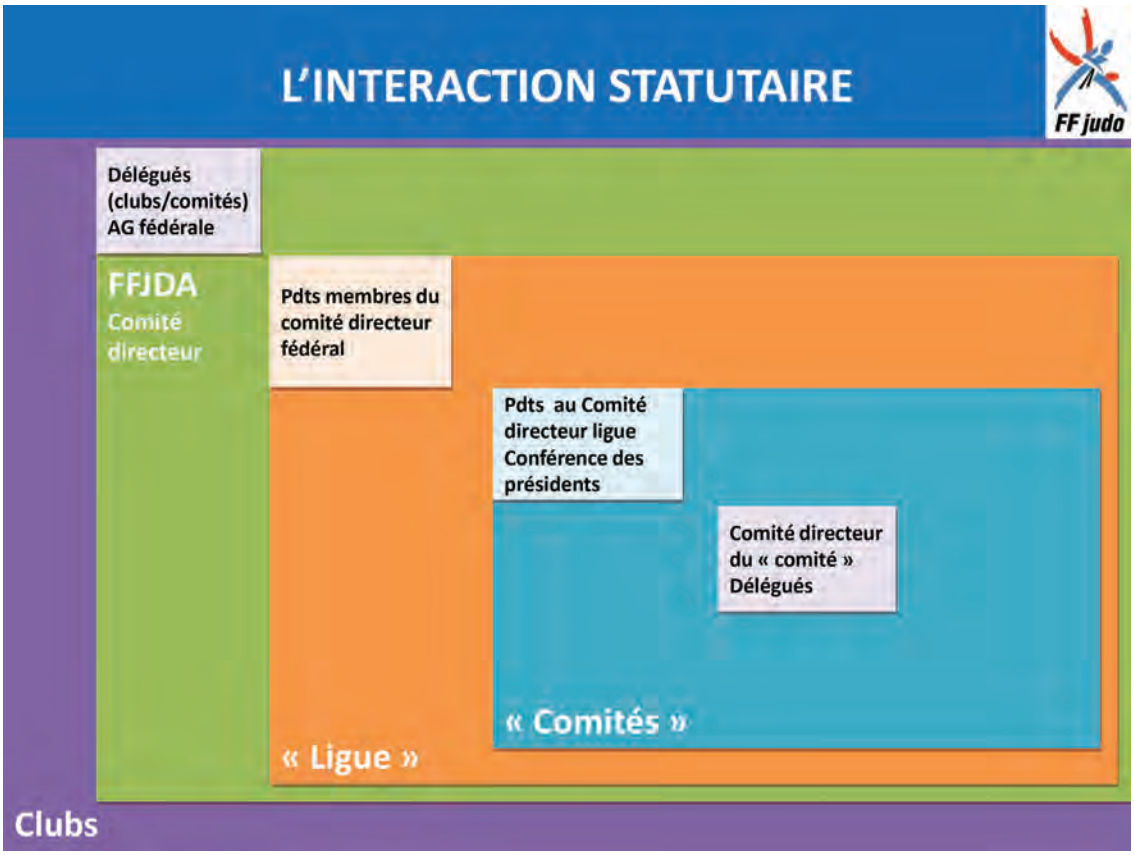

La réforme territoriale

- **Déconcentration de l'administration/gestion sur les structures fédérales (ligues, comités) pour optimiser le fonctionnement et la décentralisation des activités sportives et de formation pour adapter les activités au contexte territorial sans nuire à leur pertinence.**

Anticiper

- Sur les nouvelles régions de l'état
- Pour y développer nos stratégies territoriales dans le cadre de nos objectifs

S'adapter avec "souplesse"

aux compétences et aux objectifs des nouvelles collectivités

Au service de nos clubs

Donner aux nouvelles régions fédérales (ligues - comités - clubs) une souplesse d'adaptation pour toute l'activité (sportif, formation, etc.)

- Modes de sélection
- privilégier la proximité
  - Pour le plus grand nombre
  - Pour prendre en compte les budgets des clubs

Un budget maitrisé au service de l'activité

Lors de l'assemblée générale, Jean-Luc ROUGÉ a souligné les efforts accomplis tout au long de l'année écoulée pour pallier la baisse des subventions des pouvoirs publics. Une gestion très rigoureuse du budget fédéral a ainsi permis de présenter une situation financière et un compte de résultats positifs sur un budget total de 28 M€. Ce budget est assuré à 70% par les licences des près de 600 000 licenciés de la fédération, 7 millions sont directement consacrés au haut niveau et 15 M€ avec les dépenses indirectes diverses supportés par la FFJDA qui, comme toutes les autres fédérations délégataires, investit dans la promotion et l'innovation pédagogique, technique et la formation au profit d'opérateurs privés comme associatifs hors de nos fédérations sans aucun retour.

Un budget de près de 28 Millions d'euros voté à l'unanimité des 255 délégués des clubs à l'Assemblée Générale de la FFJDA

Produits/recettes

- Notre principale force : les licences constituent 70% qui assurent notre autonomie financière
- Les subventions de l'Etat, puis les Partenaires économiques assurent nos deux autres principales ressources

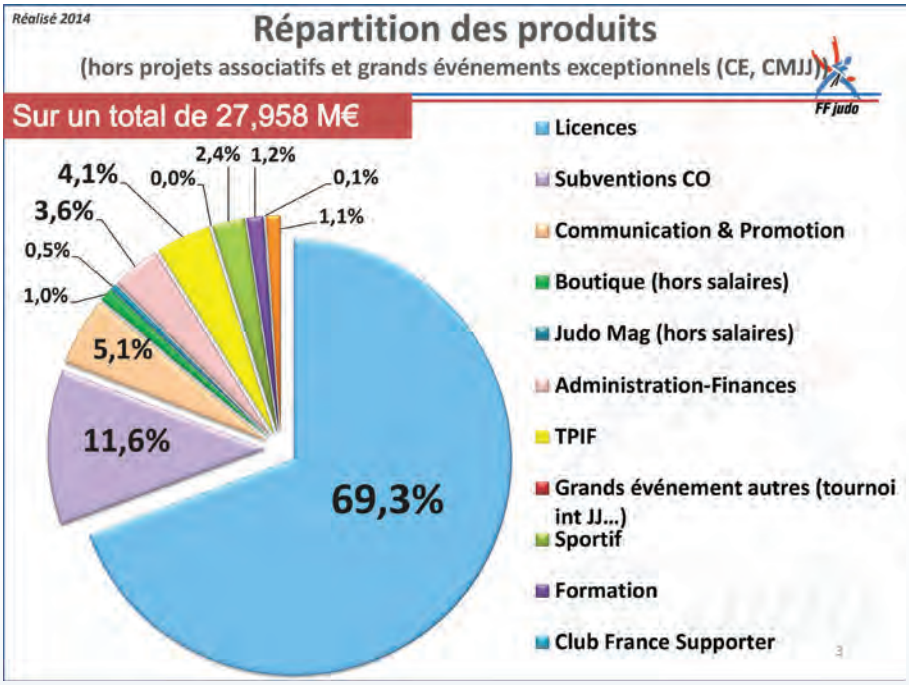

Charges / dépenses

- Elles sont en-deçà des recettes, mais sans restreindre l'activité
- Près de 70% sont consacrés à l'activité (sans compter l'assurance, protection du licencié dans ses activités)

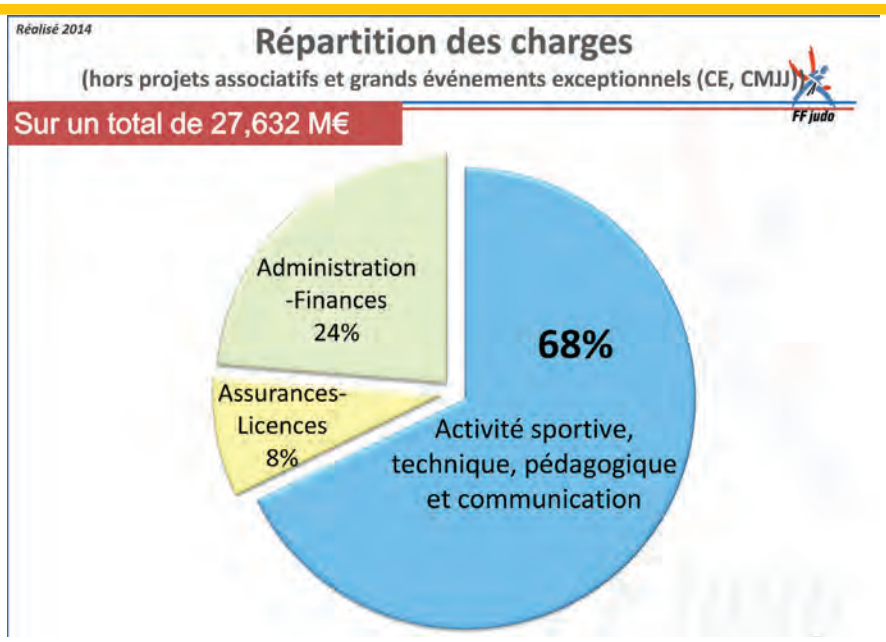

Répartition des charges par secteur - l'essentiel

- Plus de 25% ristournées aux ligues et comités pour assurer leurs missions auprès des clubs
- 20,5% consacrés aux charges de personnel dont l'aide aux Conseillers Techniques Fédéraux des comités
- 20% consacrés à l'activité sportive en elle-même

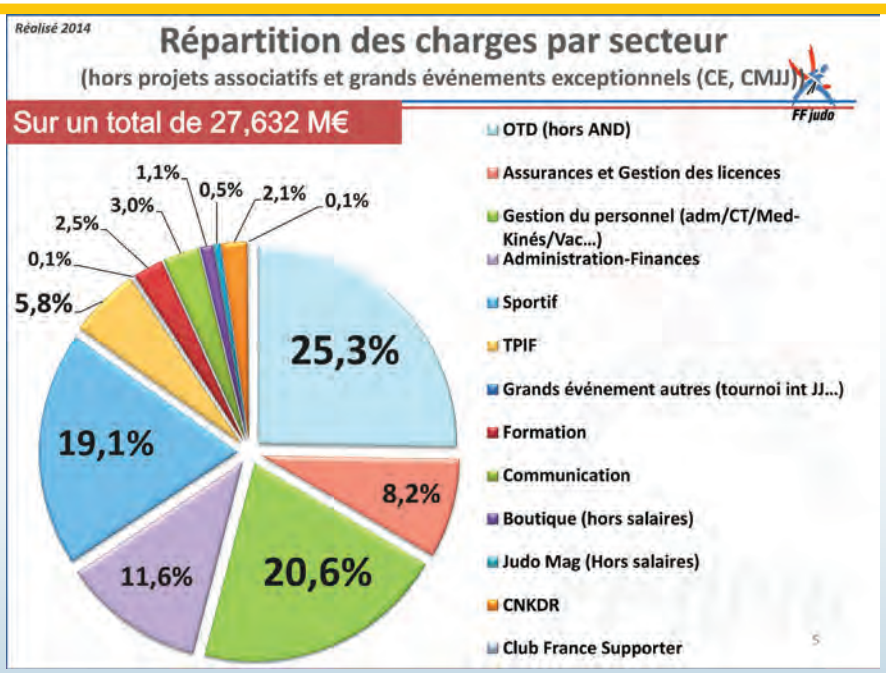

Répartition des charges du sportif - l'essentiel

- 27,5% consacrés au haut niveau
- 32,5% consacrés à la filière de haut niveau (dont les Pôles)
- 30% consacrés aux actions sportives

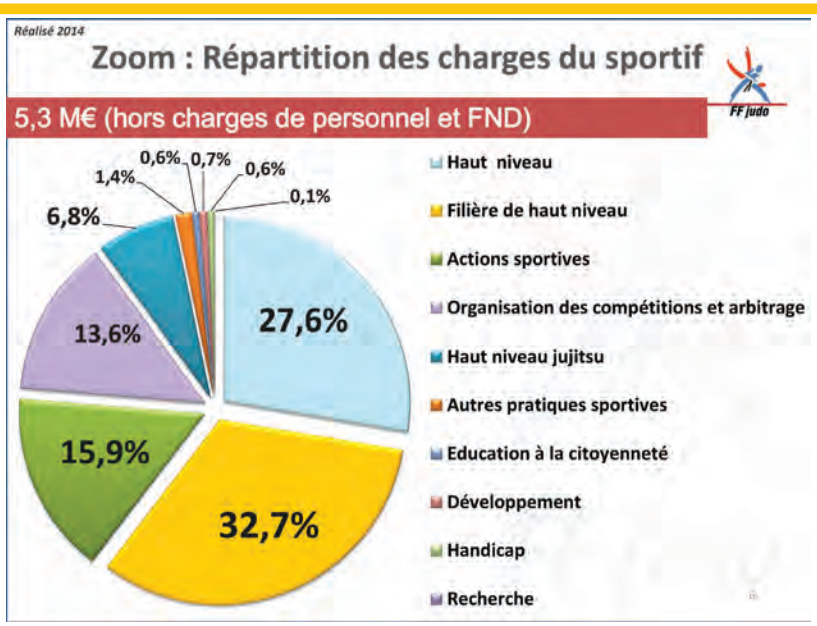

A l'image d'une fédération consacrée à l'activité et à réaliser ce pour quoi les clubs se sont fédérés.

Le sportif : la proximité des clubs

(Textes sportifs votés à l'AG)

Au regard du manque d'homogénéité dans l'étendue géographique et le volume de la population des nouvelles régions, les activités sportives seront adaptables.

- L'âge sera pris en compte pour les déplacements aux manifestations : proximité pour les plus jeunes en limitant les déplacements et regroupement pour les populations les moins nombreuses en zone plus large pour une meilleure qualité de l'opposition.
- Les frontières administratives ne seront pas des barrières pour les regroupements sportifs et pourront être inter-ligues ou interdépartementales.
- Des systèmes d'animations interclubs basés sur l'aide aux initiatives locales avec le support d'un système organisationnel de type « réseau social » et gestion informatique (un club ouvre la création d'un évènement sur extranet et y gère ses invitations et toutes l'administration de la manifestation avec le support des comités ou de la ligue).

DESCRIPTIF DES FORMATIONS / DIPLÔMES DE LA FFJDA

Type de Formation	Prérogatives que délivre le diplôme	Niveau
Assistant Club (AC)	*Formation fédérale à l'animation/initiation* **bénévole** *Permet d'assister les titulaires d'un CQP / BPJEPS / DEJEPS / DESJEPS lors des cours de judo en club*	Diplôme fédéral
Animateur Suppléant (AS)	*Formation fédérale à l'animation/initiation* **bénévole** *Permet d'assister ou remplacer ponctuellement les titulaires d'un CQP / BPJEPS / DEJEPS / DESJEPS lors des cours de judo en club*	Diplôme fédéral
Certificat Fédéral à l'Enseignement Bénévole (CFEB)	*Formation fédérale à l'animation/initiation* **bénévole** *Permet d'enseigner bénévolement et à titre provisoire (le temps de former ou d'identifier un diplômé titulaire d'un CQP ou +) le judo dans les zones rurales ou petites associations n'ayant pas d'éducateur diplômés à disposition*	Diplôme fédéral
Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)	*Formation professionnelle à l'animation/initiation du judo à temps partiel (maxi 300H/an)* *Permet d'animer/initier à la pratique du judo contre rémunération dans les petites et moyennes structures*	Diplôme de la branche professionnelle
Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS)	*Diplôme d'Etat permettant d'animer, d'enseigner et préparer des cycles d'apprentissage et d'entraînement jusqu'à un 1er niveau de compétition en judo contre rémunération pour tous public, dans tout type de structure et de réaliser des actions de tutorat*	Diplôme d'Etat de niveau IV
Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS)	*Diplôme d'Etat permettant d'enseigner le judo contre rémunération dans tout type de structure et pouvant également coordonner une équipe technique de club*	Diplôme d'Etat de niveau III
Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DESJEPS)	*Diplôme d'Etat permettant d'entraîner (judo, jujitu) dans des structures du PES (Pôles Espoirs, Clubs Elites) et pouvant également occuper des fonctions de Conseiller Technique fédéral (formateur)*	Diplôme d'Etat de niveau II

Retrouvez ci-dessous l'offre de formation du CREPS d'île de France pour 2015/2016 en partenariat avec la fédération française de judo, l'institut du judo, l'école supérieure du judo français (cliquez sur la formation désirée afin d'accéder au dossier d'inscription) :

CLIQUEZ SUR LA FORMATION DESIREE

1°) Formation au certificat de qualification professionnelle de moniteur de judo (CQP judo,ju-jitsu). Parcours sur un an .

2°) Formation au brevet professionnel de la jeunesse ,de l'éducation populaire et du sport de niveau IV (BPJEPS option judo,ju-jitsu) . Parcours sur un an

3°) Formation au diplôme d'état de niveau III (DEJEPS option entrainement sportif mention judo,jujitsu). Ce parcours de formation peut être effectué sur un ou deux ans .

LES ENJEUX DE LA CULTURE JUDO

Lors des assises fédérales qui ont précédé l'assemblée générale de Chambéry, un atelier de réflexion consacré aux enjeux de la culture judo a été organisé. Ce thème représente aujourd'hui un axe fort de la politique fédérale et les nombreux participants présents ont souhaité affirmer leur attachement à ce qu'ils considèrent être un élément central et constitutif de l'identité du judo français.

La mission de service public qui est dévolue à la FFJ trouve toute sa raison dans l'éducation de la jeunesse. A une époque où la société française souffre particulièrement des attaques menées contre les valeurs de tolérance et d'acceptation des différences, le judo affiche avec force son refus de toute forme de discrimination. Par son image et la puissance de son message d'entraide et de prospérité mutuelle, la méthode de Kano contribue de manière active à l'éducation de la jeunesse française en formant des citoyens lucides, cultivés et responsables. Des enjeux sociaux d'une importance fondamentale pour les générations à venir s'ajoutent ainsi aux enjeux identitaires et culturels propres à la politique éducative de la FFJ.

Le projet culturel fédéral se décline selon plusieurs axes. Tout d'abord, la culture judo est considérée comme l'expression d'une expérience commune, comme un ensemble de valeurs partagées lors de la pratique au sein de chaque dojo. Les valeurs du judo sont celles du quotidien et de l'exemplarité de tous les acteurs : enseignant, arbitre, dirigeant, champion… autrement dit de chaque judoka quels que soient son niveau, sa fonction, ses responsabilités. C'est au seul respect de cette exigence essentielle que les jeunes élèves accepteront d'inscrire leur comportement dans des attentes qui sont celles de tous.

Renforcer la culture dans les instances fédérales passe par l'affirmation du rôle du vice-président régional chargé localement de ce secteur ainsi que par la dotation d'une ligne budgétaire permettant la mise en œuvre dans chaque ligue d'un projet d'actions ambitieux, transversal et intergénérationnel.

Des « temps de cultures » sont inscrits au calendrier officiel. Ils doivent être mis en œuvre avec la plus grande attention. Ils comprennent la célébration de la journée mondiale du judo au début de l'automne, le kagami biraki dans la semaine suivant la cérémonie nationale et la Coupe de France Minimes par équipes de départements ou la fête de fin d'année, le plus souvent au mois de juin afin de clôturer la saison sportive dans chaque club.

Le club est le lieu principal de la transmission culturelle. L'examen du passage de grade a été identifié par tous les intervenants comme un élément central dans la formation du jeune élève et dans la construction de sa personnalité de judoka. Hélas, parfois sous-estimé, le formalisme de l'élévation au grade supérieur doit être préservé car il représente moment privilégié dans la préservation des valeurs et l'adhésion au champ culturel.

De fait, l'enseignement du judo ne peut se réduire à un simple apprentissage technique. Des contenus élargis et des procédures diverses, notamment des mondo (entretiens entre les élèves et l'enseignant) sont de nature à apporter un fort enrichissement culturel et un net approfondissement des connaissances liées à l'activité. Des expériences rapportées par les intervenants ont montré tout le bénéfice que les clubs peuvent retirer en termes de fidélisation des pratiquants d'une ouverture culturelle toujours fortement appréciée des parents d'élèves.

A l'ambition de former de futurs champions, les enseignants doivent ajouter la préparation des futurs arbitres, des futurs dirigeants et de manière plus large des « aficionados » du judo.
L'avenir du judo français passe par le maintien de l'équilibre entre les traditions et la modernité, l'éducation et la compétition.

CLIQUEZ ICI

Retrouvez le diaporama culture judo présenté lors de l'AG fédérale intitulé *Les enjeux de la culture judo*.

STAGE DE CROZON

Stage national de formation continue des enseignants du 21 au 24 avril 2015 à Crozon (Finistère)

Traditionnellement en cette période de printemps, les enseignants se réunissent en Bretagne pour leur premier stage de formation continue de l'année.

Il s'agissait cette année de la 12e édition du stage de CROZON, où le thème portait sur les aspects techniques et pédagogiques liés aux programmes d'enseignement judo jujitsu.
Au-delà de ce programme transversal, trois options pouvaient être choisies par les stagiaires :

- Option Judo
- Option Kata
- Option Jujitsu self défense

Plus d'une vingtaine de ligues représentées, avec une très bonne participation de toute l'OUEST de la France, mais également avec la présence de stagiaires ayant effectués de plus longs déplacements et notamment depuis le Sud et l'Est de la France, et même depuis les DOM TOM.

Programme / Contenu
Les journées ont commencé chaque matin dans la bonne humeur par une séquence de Taiso.
Variés et évolutifs, avec ou sans support musical, les différents thèmes de séance ont apporté aux professeurs des éléments d'enseignement utiles et très appréciés.
Le contenu des créneaux transversaux prévu chaque matin a été axé sur les programmes d'enseignement, mettant en avant les principes techniques fondamentaux et les approches pédagogiques associées.
L'après-midi quant à elle, était consacrée au programme par options, avec un travail plus spécifique et plus pointu dans chaque spécialité.
Des journées donc bien remplies, se terminant soit par de la relaxation, soit par un mondo ou des informations consacrées à l'arbitrage et à la culture.

Accueil
La disponibilité et la gentillesse du club de CROZON, sa présidente en tête et son professeur, ont été comme d'habitude appréciées de tous les stagiaires et contribuent à la réussite de ce stage. Associons bien évidemment à cette parfaite organisation : le comité du Finistère, la ligue de Bretagne et bien évidemment Mr le Maire de CROZON qui pour l'occasion a organisé une réception à la Mairie en notre honneur en présence de ses adjoints ; réception fort appréciée de tous.

Population et effectif
Le quota maximum a été atteint avec notre centaine de stagiaires, répartis sur les 3 options.

Encadrement technique :

Michel ALGISI, Christophe BRUNET, Guy DELVINGT, Jacques LE BERRE, Michèle LIONNET, Cyrille WAHRHEIT

Avec la visite de Marc COLOMBO membre du comité directeur fédéral et de Jean pierre TRIPET chargé de mission officiel.

Retour d'enquête :

Le public concerné :

- Une centaine d'enseignants du 2e au 6e dan, dont 20% de féminines.
- Des petits nouveaux qui côtoient dans une ambiance conviviale et d'entraide, des enseignants plus expérimentés.
- Des enseignants concernés par leur métier, qui souhaitent voir sur les stages, des approches pédagogiques, de la technicité, des contenus liés à des planifications d'entrainement.
- Pour une grande majorité de stagiaires (95% des réponses), le programme a donné satisfaction, même si certains souhaiteraient y voir davantage de temps consacré à des partages d'expériences entre les enseignants.

Leur motivation :
Ces enseignants considèrent que leur formation continue est une évidence pour exercer au mieux leur métier de professeur de judo jujitsu, que les stages constituent pour eux un lieu d'échanges et de partage d'expérience. De plus, ces stages leur permettent de mettre à jour leurs connaissances technique, méthodologique, pédagogique et d'être informé des orientations fédérales.
L'accueil et l'ambiance du stage :
La préparation, l'organisation du stage et les conditions d'accueil, satisfont les enseignants.
L'excellente ambiance du stage est soulignée, tout comme la disponibilité des membres de l'encadrement.
Ils apprécient la qualité des interventions et la richesse des thèmes abordés.
Au final, 96% souhaitent revenir sur un stage de formation continue des enseignants.

Ce compte-rendu a été élaboré suite aux réponses reçues du questionnaire adressé aux participants du stage afin d'avoir votre avis sur le déroulement du stage et de répondre au mieux à vos attentes. (60 réponses reçues). Merci de votre participation.

Prochains rendez-vous à Boulouris...

STAGE AU JAPON

Stage national de formation continue des enseignants - du 17 avril au 04 mai 2015 au Japon

Comme chaque année la fédération organise un stage au Japon pour les enseignants. Ce stage a un double objectif : technique et culturelle . Un stagiaire vous raconte la découverte et l'aventure de ce stage au Japon.

Lire la suite... CLIQUEZ ICI

Prochains stages au Japon

STAGE JUDO ET HANDICAP

3e édition du stage national de formation continue des enseignants Judo et handicap du 26 au 30 avril 2015 à Angers

Du 26 au 30 avril s'est déroulé la 3ème édition du stage national Judo et handicap de la FFJDA au lac de Maine, à Angers. Ce stage de formation continue, ouvert aux enseignants diplômés, a pour but de leur apporter des compétences techniques et pédagogiques sur le public des personnes en situation de handicap.

Cette année, 16 stagiaires ont suivi ce stage qui alterne apports théoriques et pratiques avec du public sur le tapis.
Le premier jour a été réservé aux aspects médico-sportifs, animé par le Docteur VESSELLE.
Ensuite deux journées ont été consacrées aux handicaps mentaux et psychiques. Un partenariat particulier entre la FFJDA et la FFSA (FF sport adapté), a permis aux stagiaires de valider une partie du diplôme fédéral de la FFSA, l'AQSA (Attestation de qualification sport adapté). C'est une première dans nos relations inter fédérales.
Les deux derniers jours ont concerné les handicaps physiques et sensoriels.
Le stage a été clôturé par Monsieur Pierre MENAND, responsable de la CNJPSH (Commission Nationale Judo et Personnes et Situation de Handicap) de la FFJDA
La commission nationale remercie particulièrement la Ligue des Pays de la Loire pour son aide et son accueil chaleureux tout au long du stage.

Intervenants :
Benoit VESSELLE, Alexandra SORIANO, Antoine HAYS, Gabriel AUGER, Olivier BUSNEL, Maxime TESSIER et Arnaud CHIKLI (pour la FFSA).

STAGES À VENIR

Consultez les nouvelles modalités d'inscriptions aux stages nationaux !

LES JEUX EUROPÉENS DE BAKOU 2015

Les Jeux Européens en bref :

- 1e édition à Bakou en Azerbaïdjan du 12 au 28 juin
- Compétition multisports organisée par le Comité Olympique Européen
- Périodicité : tous les 4 ans
- 50 nations représentées pour près de 6 000 participants attendus
- 20 disciplines au programme pour 253 épreuves

Zoom sur le Judo :

- Dates : du 25 au 28 juin 2015
- Lieu : Heydar Aliyev Arena
- Compétitions en individuel (7 catégories féminines et 7 masculines)

  et par équipes (masculine et féminine)

Ces Jeux Européens servent de support à l'édition des championnats d'Europe initialement prévus à Glasgow. A ce titre, les résultats seront pris en compte dans la qualification olympique et son barème de points associé.

L'Equipe 21 diffusera des images de ces jeux européens de judo.

Sélection pour les Jeux Européens Baku 2015
Le Comité de sélection de la FFJUDO s'est réuni mardi 7 avril à l'INSEP pour déterminer la sélection des judokas qui participeront aux Jeux Européens de Baku 2015 (épreuves judo du 25 au 28 juin). Pour cette compétition qui sera importante dans la course à la qualification olympique, l'Equipe de France sera composée de :

FÉMININES
-52 kg : Annabelle EURANIE
-57 kg : Laëtitia BLOT / Automne PAVIA
-63 kg : Clarisse AGBEGNENOU
-70 kg : Gévrise EMANE / Marie-Eve GAHIÉ
-78 kg : Madeleine MALONGA / Audrey TCHEUMÉO
+78 kg : Emilie ANDÉOL

MASCULINS
-60 kg : Vincent LIMARE
-66 kg : Loïc KORVAL / David LAROSE
-73 kg : Pierre DUPRAT / Florent URANI
-81 kg : Loïc PIÉTRI
-90 kg : Alexandre IDDIR
-100 kg : Cyrille MARET
+100 kg : Teddy RINER

PARIS GRAND-SLAM 2015

Le tournoi de Paris Ile-de-France est rebaptisé **Paris Grand Slam**
Cet événement fera l'ouverture du nouveau Paris-Bercy les **17 et 18 octobre 2015** et sera diffusé sur l'Equipe 21.
Le Paris Grand Slam comptera à 100% dans la Ranking List, une étape indispensable et incontournable, pour les athlètes dans la course à la qualification olympique.

Billetterie ouverte !

Retrouvez toutes les informations et réservez vos billets !

CLIQUEZ ICI

RÉTROSPECTIVE

Revivez les meilleurs moments de la saison sportive 2014-2015.

Retour sur les résultats qui ont marqué la saison 2014-2015

Revivez les meilleurs moments de la Coupe de France minimes Crédit Agricole

Retrouvez toutes les informations dans *Judo Mag*, le magazine officiel de la Fédération Française de Judo.